



## Vice cache ou pas je suis un professionnel

Par **franck01**, le **24/10/2008** à **22:03**

bonjour,

j ai une sarl commerce de gros je commercialise du materiel de boulangerie.

j ai acheter un ensemble de materiel recent 5 ans a un boulanger apres demontage du four boulanger j ai constate que le foyer ainsi que plusieurs piece de celui ci avaient de grave probleme (trou soudure casse ) sachant qu un four boulanger a une duree de vie environs 25 ans

j ai fait faire un devis pour le changement des pieces 12000 euros apres discution avec le vendeur(boulangier) il me confirme prendre la moitiee des reparation. A ce jour je recois une lettrre de son avocat qui me demande la totalitee du reglement defini par moi meme au depart soit 29000 e le client (le boulanger) ne veut plus rien savoir

pensez vous qu il y a un vis cache sachant que je suis un professionnel ? sachant que le trou dans se four est du surement a de mauvais reglage du bruleur fait par une autre ste que la notre  
merci de votre reponse  
salutations  
franck